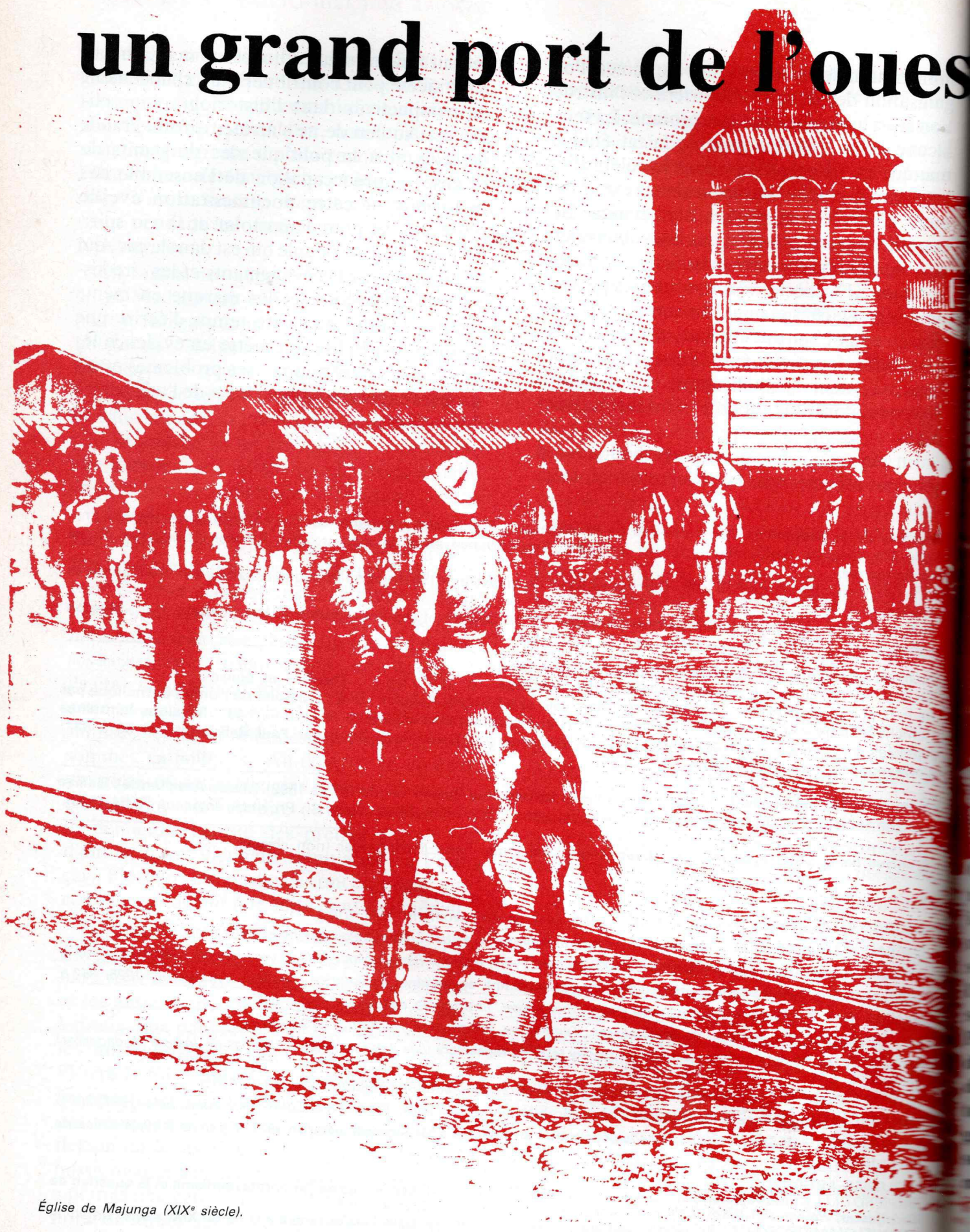


un grand port de l'ouest



Église de Majunga (XIX^e siècle).

s: Majunga (1862-1881)



Centre économique et pôle d'attraction du Boina, le port de Majunga est un lieu d'échanges importants et une place commerciale active du nord-ouest, connu et fréquenté depuis plusieurs siècles par des commerçants arabes de l'Est Africain et du Golfe Persique. C'est vraisemblablement par eux que le Vénitien Marco Polo entendit parler du Boina et de l'Ambongo dès le 13^e siècle. Entrepôt principal des produits de l'Afrique et de l'Inde et centre de toutes les transactions entre ce pays et Madagascar, le port est également une porte ouverte sur le Proche-Orient, sur l'Europe et sur l'Amérique.

A la fin du XVIII^e siècle, Majunga connaît une grande prospérité, et les souverains sakalava laissent entièrement aux Antalaotra (1) les rênes de l'économie. L'irruption merina dans le Boina en 1824 apporte cependant des bouleversements dans tous les domaines : les souverains sakalava perdent le contrôle politique d'une grande partie de leur royaume, tandis que les Antalaotra perdent leur contrôle économique, et bon nombre d'entre eux se retirent même jusqu'aux Comores et sur la côte orientale d'Afrique. Plusieurs milliers de Sakalava quittent aussi le Boina pour se réfugier dans les îles voisines : Nosy Be, Nosy Komba, Nosy Faly. Majunga devient ainsi la tête-de-pont de la monarchie merina dans le nord-ouest, c'est-à-dire dans une région fortement marquée par l'Islam.

Malgré les bouleversements survenus, et en dépit de la tentative faite par les conquérants merina d'instaurer une politique de dialogue, les structures profondes de l'économie et de la société demeurent pratiquement inchangées. Il s'agit toujours d'une économie conçue au profit d'une minorité où la tutelle des Merina et des Indiens s'est simplement substituée à celle des Antalaotra. La société issue d'une telle économie ne peut-être qu'une société hiérarchisée où les divergences d'intérêt entraînent des clivages sociaux et façonnent des modes de vie et de pensée différents.

Entre 1862 et 1881, la période généralement calme est mise à profit pour intensifier les échanges parce que Majunga est considéré beaucoup plus comme un port à vocation commerciale que comme un bastion stratégique de premier ordre.

Il serait peut-être intéressant, après une description du port, d'avoir un aperçu de l'importance et du rôle des divers groupes sociaux qui se côtoient dans la région durant cette pé-

riode, des genres de produits qui s'échangent ou transitent à Majunga, ainsi que des principaux axes commerciaux.

le port de Majunga

Situé par 43°58'25" de longitude est, et 15°43'24" de latitude sud, le port de Majunga est bâti au pied d'un promontoire, sur une longue bande de terre basse et sablonneuse à l'embouchure nord de la baie de Bombetoka, où vient se jeter la Betsiboka. Sa position au milieu des marais en fait un port malsain ; il offre en revanche une grande sécurité à la navigation, car la baie de Bombetoka forme une vraie mer intérieure à l'abri des cyclones et des flottes entières peuvent venir chercher refuge à proximité de la ville.

Pour Hildebrandt, le nom de Majunga est d'origine malgache et signifie le rétablissement de la santé. Il rapporte que cet endroit aurait été habité par un médecin (mganga en kisorahili). D'autres pensent que le mot Mojanga, dont les Français ont fait Majunga dériverait d'un mot swahili signifiant « canon » qui figure effectivement dans le dictionnaire de Sacleux (1941, vol.2, p. 656). D'après les Antalaotra « le nom de Moudzangaïe serait composé des mots Moudza et Angaïa, et la nouvelle cité aurait été ainsi nommée en raison de ce que le lieu où elle fut élevée était couvert d'arbustes et de buissons dont les fleurs variées charmaient les yeux. Cette étymologie acquiert plus de vraisemblance, si l'on considère que le mot composé Mouza-n-ngayeh, qu'on pourrait regarder sans rapprochement trop forcé comme la véritable étymologie de Mouzangaïe, signifie lieu de choix, lieu d'élection. » (2)

Le port comporte en réalité deux villes : la ville basse ou ville commerçante installée le long du littoral sud sur deux kilomètres, déjà active aux temps des rois

sakalava, et la ville haute ou ville merina à l'intérieur du Fort. En 1845, la ville commerçante bâtie au pied du Fort, contient tout au plus une centaine de maisons construites en pierres, et habitées par une tribu de Banians qui lui donnent une certaine activité par leur commerce. Les maisons ont quelque chose du style mauresque. Il y a environ quatre cents cases construites en feuilles de ravinale et occupées par des Sakalava soumis (3). Au centre de cette ville, Von Jedina, officier de marine autrichien, remarque en 1874 « un grand bâtiment en pierre muni d'une longue véranda. Une hampe à l'extrémité de laquelle flotte un drapeau madécasse indique que c'est un établissement de gouvernement ». Il s'agit en effet du lapa ou hôtel de ville où se tiennent les conseils publics. En 1874, le Révérend Mullens précise que « la ville a deux mosquées : l'une pour les marchands arabes, l'autre pour les commerçants musulmans de Bombay dont les coutumes respectives sont quelque peu différentes. Des muezzins rivaux appellent matin et soir le fidèle aux prières » (4). En 1879, il y a de notables changements et Hildebrandt constate que les constructions en pierre y dominent parmi la grande masse des maisonnettes en argile ou en paille de palmiers.

Le bâtiment de la douane est le premier endroit que les étrangers voient en débarquant. Depuis 1871 il est en pierre, mesure 10,20 mètres de long sur 7,28 mètres de large, et sa construction est alors financée presque entièrement par un commerçant indien nommé Daosa qui suit la loi du pays.

La ville merina est située à 1 600 mètres environ au nord de la ville commerçante sur une colline couverte de manguiers, à l'intérieur d'une fortification dont la construction remonte à 1824. « Elle ne comprend tout d'abord qu'une simple palissade autour

(1) Litt. : gens de la mer. Le mot sert à désigner les hommes d'outre-mer et leurs descendants et à les distinguer des Arabes qui venaient habiter le pays temporairement.

(2) GUILLAIN (M.), Documents sur l'histoire, la géographie et le commerce de la partie occidentale de Madagascar, Paris, 1845, Imprimerie Royale.

(3) BRON DE VEXELA cité par VERIN. Les échelles anciennes du commerce sur les côtes nord de Madagascar, 1972.

(4) MULLENS (J.), Twelve months in Madagascar, London, 1875.

du **rova** (palais) du gouverneur, puis elle se développa en raison de l'hostilité permanente des Sakalava. Quand Guillain visita la ville en 1842, une grande palissade la ceinturait, remplacée dans sa partie sud faisant face au mouillage par une muraille d'environ 3 mètres de haut, complétée par un remblai.» (5) En 1869 «le fort merina est entouré d'une triple enceinte, suffisante pour le mettre à l'abri d'une attaque des Sakalava, mais sans valeur défensive réelle. Cette enceinte se composait :

- d'un fossé large de 5 mètres et profond de 3 mètres où était réservé un passage que fermait une porte en mauvais état et qui donnait entrée à un terre-plein large de quelques mètres ;

- d'un rempart de 3 à 4 mètres de haut avec ça et là quelques bastions armés de canons sans leurs effets ; une porte gardée par des sentinelles donnait accès dans la ville composée de huttes ou paillettes en mokoty où vivaient 1 500 Merina (soldats et leurs familles) ;

- d'une enceinte de poteaux pointus au milieu de laquelle s'élève le **lapa**, la maison du gouverneur en pierre et en chaux ; derrière ce **lapa**, est une case à toit très élevé où sont gardés les jiny, les reliques des anciens rois du Boina, prises à Tongay, dans le sud de Tsiombibiko ; les Merina les honorent et les gardent avec soin comme leur palladium contre les Sakalava. (6)

En 1873, Von Jedina note qu'à l'exception de son palais bâti en pierre, les maisons qui se trouvent dans le fort sont construites en bois ; mais toutes sont d'une propreté extraordinaire. En 1875, le Révérend Mullens remarque que le fort renferme le temple de la garnison, ainsi que de nombreuses maisons de grande dimension. Il remarque aussi que la maison du gouverneur est une

vieille bâtisse qui a besoin de réparation.

Entre la ville basse et le Fort existe un marché animé par des Sakalava qui vendent de la viande.

Dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, le port de Majunga est composé de deux villes séparées : l'échelle commerciale du bord de mer et la ville merina à l'intérieur du Fort.

populations, groupes sociaux

Majunga est un pôle d'attraction pour les hommes et sa situation de port explique le caractère cosmopolite de la population. D'après Grandidier, la ville compte 5 000 habitants environ en 1869, mais cette estimation est certainement au-dessous de la vérité, puisque les chiffres donnés par les gouverneurs lors des recensements ultérieurs font état d'un nombre nettement plus élevé d'individus.

En 1875, le Révérend Mullens avance le chiffre de 10 000 habitants et Rainandriamampendry, auteur d'une histoire de Madagascar, celui de 12 000. La majorité de la population est formée de Sakalava. Estimés seulement à 400 par Grandidier, ils sont évalués par les gouverneurs à : 5 345 en 1873 (7) ; 5 408 en 1874 ; 4 508 en 1876 (baisse due aux épidémies) ; 4 608 en 1877 ; 4 648 en 1878 ; 4 725 en 1880 ; 4 785 en 1881.

Grandidier estime les Antalaoatra au moins au nombre de 700 à 800, les Indiens de 150 à 200. Il dénombre aussi 2 Arabes de Mascate et 10 Comoriens. D'après les recensements des gouverneurs, les musulmans ou Silamo (8), forment un groupe moins important que les Sakalava : 1 080 en 1873 ; 1 110 en 1874 ; 870 en 1876 ; 1 080 en

1877 ; 1 087 en 1878 ; 1 109 en 1880 ; 1 120 en 1881.

Les Merina sont estimés par Grandidier à 3 000 en 1869. Les recensements ne donnent pas de précision concernant ce groupe. Le silence des gouverneurs est vraisemblablement le résultat d'une politique délibérée en vue d'éviter toute précision pouvant renseigner d'éventuels ennemis ou desservir la cause merina.

A côté de ces divers groupes, les esclaves forment des éléments en marge de la société. En 1869 Grandidier constate qu'ils sont plus nombreux que les libres. Ils sont recensés à partir de 1877, année de leur affranchissement : 1 515 en 1818 ; 1 577 en 1880 ; 1 619 en 1881.

les Sakalava

Originaires de la région, les Sakalava constituent presque la moitié de la population et appartiennent au groupe qui a formé à Madagascar la première domination territoriale étendue dès le XVII^e siècle, à une époque où les autres populations de la côte est ou des hautes terres ne sont pas encore suffisamment nombreuses et organisées pour amorcer leur propre expansion. Néanmoins, les rivalités entre les princes et le progrès des royaumes voisins accentuent leur décadence dès le milieu du XVIII^e siècle. Au début du XIX^e siècle, la mouvance des souverains du Boina se réduit peu à peu : le Sambirano et Nosy Be s'émancipent, l'Ambongo échappe à leur autorité et ils perdent finalement le contrôle de leur royaume.

Soumis aux Merina, le Sakalava n'aime guère ses conquérants. Aussi «dans ses imprécations, jure-t-il d'abord par le caïman, ensuite par une maladie terrible, et enfin par les Hova ; cette dernière imprécation, la plus violente, ne sera proférée que dans le paroxysme de la colère.» (9)

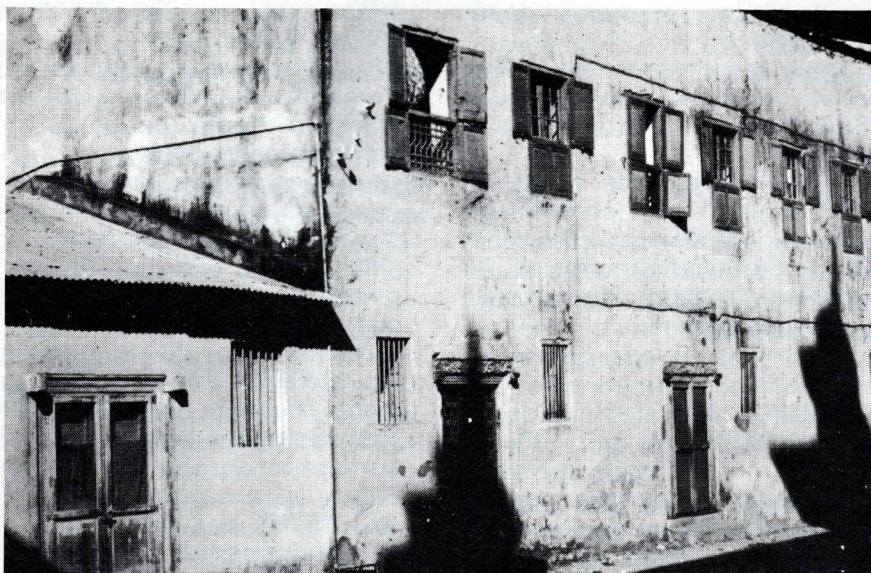
(5) DECARY (R.), *Coutumes guerrières et organisation chez les anciens malgaches*, t. 2, l'histoire militaire des Merina, Paris, 1966, éd. Maritimes d'Outre-Mer.

(6) GRANDIDIER (A.), 1869, *Voyage à Madagascar. Notes et souvenirs*. Document inédit, Tananarive, 1971, ORSTOM.

(7) Les chiffres cités par les gouverneurs sont extraits de la série III CC : *Correspondance générale*. Administration des Provinces. Archives de la République Démocratique Malgache.

(8) Tous ceux qui pratiquent la religion musulmane sont comptabilisés dans ce groupe, y compris les Antalaoatra.

(9) LA VAISSIERE (P. de La), *Vingt ans à Madagascar - Colonisation, traditions historiques, mœurs et croyances*, Paris, 1885.



Maisons indiennes du Port-aux-Boutres.

Si les Sakalava n'aiment guère leurs conquérants, ils ne sont pas parvenus à conjuguer leurs forces pour les refouler ; au contraire, des affrontements opposent parfois les chefs locaux, comme celui qui éclate à Manjaray en 1871 entre Ilaolao et Bekirondro à propos d'un vol de bœufs.

En raison de la politique de dialogue instaurée par les Merina, certaines notabilités sakalava sont appelées à participer au gouvernement en qualité de juges ou **andriambaventy** : Rafitrahana 8 honneurs en 1862, fils de Rataratra, Ombelahivelo remplacé par son fils Andrianomby en 1872.

En 1864 Safimainty d'Analalava succède à son père Tehimbo-la. A la mort de ce dernier, les autorités de Majunga font tirer deux salves et cent coups de fusil, tandis que la reine Rasoherina offre deux linceuls à sa famille.

Etant surtout des guerriers et des éleveurs nomades, les Sakalava sont peu attirés par le travail de la terre et par toute forme de travail orienté. Ils ne sont donc pas astreints aux lourdes corvées que les Merina imposent habituellement dans les autres provinces. Cette politique n'est d'ailleurs pas dictée par l'altruisme, mais par les circonstances ; le nord-ouest est une province trop éloignée et trop différente de l'Imerina, la conquête est incomplète et une éventuelle remise en

question de la domination n'est pas à exclure a priori.

La situation apparaît paradoxale dans la mesure où les Sakalava forment le groupe le plus ménagé par les Merina, alors que c'est le groupe qui a le moins d'égard pour eux. C'est aussi le groupe dont le poids économique est l'un des plus faibles à Majunga.

les Silamo

«Les étrangers qui semblent s'être les premiers introduits chez les Sakalava et imposés à eux sont les Arabes venus des îles Comores, soit de la Côte d'Afrique, soit de Zanzibar. Ces musulmans ont depuis fort longtemps accaparé la Côte Occidentale de Madagascar et s'y sont installés en maîtres.» (10) Ils réalisèrent des conversions, firent souche dans la région, et leurs descendants sont connus sous le nom de Silamo ou musulmans.

Les Silamo suivent la loi du pays, sont moins nombreux que les Sakalava, mais plus aisés qu'eux. Les femmes Sakalava qui épousent ces Silamo — et «il y en a beaucoup — portent au nez un anneau d'argent qui retient le plus souvent une pièce de 50 centimes, et aux oreilles un petit morceau de bois d'ébène rond un peu renflé à ses bords.» (10)

(10) LA VAISSIERE (P.de La), op. cité.

Comme tous leur corréligionnaires de la côte nord-ouest, les Silamo se nourrissent presque exclusivement de riz cuit avec de la noix de coco fraîche qui donne beaucoup d'huile et de carry de volaille fortement épicé. Ils y ajoutent quelquefois des gâteaux, des patates, des bananes mûres cuites, des œufs ; les sirops sont aussi très recherchés.

Si les Silamo exercent un réel ascendant sur les Sakalava, en vrais spécialistes du négoce, ils cherchent aussi à s'insinuer dans les bonnes grâces des conquérants tout en tirant leur épingle du jeu si l'occasion se présente. Ne sont-ils pas les intermédiaires des grands d'Antananarivo pour leurs divers achats à l'étranger, achats qu'ils sont parfois obligés de payer de leurs propres deniers, tels le chandelier et l'écrivain commandé à Zanzibar par le ministre Rainimaharavo 16 honneurs. Chief Secretary of State, sans parler des cadeaux envoyés à la reine et au premier ministre en diverses occasions.

Ce groupe entre rarement en conflit avec les autres groupes sociaux, et les leaders des Silamo jouent un rôle politique et économique actif, car ils sont souvent investis de la confiance des Merina. En 1862, le chef des Silamo de Majunga est Mose Hamady, fils de Mose Sana qui avait rendu un grand service à Ramanetaka du temps de Radama I^{er}. Il avait alors donné 70 000 cartouches au gouverneur lors de l'attaque des Sakalava. Mose Hamady est nommé adjoint du premier juge ou andriambaventy de Majunga. Il participe au gouvernement ; mais il est également un négociant avisé. A sa mort en 1868, les autorités offrirent à sa famille au nom de la reine : 6 piastres pour le linceul (**solondamba**) ; 2 piastres en guise de pague (**solontsalaka**) ; 8 piastres en guise de bœufs (**solo-nomby**), soit un total de 16 piastres. Avant de mourir, il nomme son successeur Mose Habodala qui devient juge en 1868. Il faut citer aussi le juge silamo Mbilahy Sahid Aly qui remplit pour le compte du premier ministre des missions de bonne volonté et d'information.

les Indiens

A l'instar du groupe précédent, les Indiens constituent une minorité très discrète en tant que groupe social malgré un rôle économique considérable. Ils détiennent presque totalement le monopole du commerce, car «ce sont des commerçants habiles, économes, vivant de peu, et leurs établissements sont en général prospères.» (11) «Venu de Bombay, l'Indien commence par vivre chichement, misérablement, péniblement, de façon à amasser le plus rapidement possible un petit pécule... Il a l'avantage d'être sobre, patient et résolu à tout supporter.» (12) Son suprême avantage réside dans le fait qu'il fait souvent souche dans la région et est devenu sujet merina.

En moins d'un demi-siècle, les Indiens ont pu dans une large mesure se substituer aux Antalaotra.

Si les Indiens se consacrent souvent au commerce de détail, ceux de Majunga sont surtout de gros négociants spécialisés dans l'importation et l'exportation, c'est-à-dire dans des activités exigeant d'énormes disponibilités financières. Leurs affaires les amènent à se déplacer jusqu'en Inde, en passant par Zanzibar et le Golfe d'Oman.

Jusqu'en 1872, tous les boutres et navires qui accostent à Majunga apportent des marchandises appartenant à des Indiens honorablement connus comme Daosa, Sekadamo, Barahimo, Salamanjy, Sanjy ou Abodina qui suivent presque tous la loi du pays. Après 1872, les Indiens conservent toujours un monopole quasi exclusif, mais d'autres navires étrangers américains et européens commencent à faire leur apparition.

En leur qualité de détenteurs de capitaux, les Indiens se font parfois prêteurs d'argent auprès des grands, ce qui ne va pas sans créer des difficultés et susciter des haines lorsque l'emprunteur n'est pas disposé à rembourser et que l'affaire est portée jusqu'à Antananarivo.

(11) MARTINEAU (A.), *Madagascar en 1894*, Paris.

(12) PETIT-NICOLAS, *Madagascar - Notes sur le pays sakalava*, Paris, 1903.

Ce groupe, qui se mêle le moins possible d'affaires politiques, jouit d'un grand prestige à cause des capitaux qu'il détient.

les Merina

Les Merina forment un groupe minoritaire qui domine cependant les autres groupes sociaux, et jouent le rôle de levier de commande dans le domaine politique, économique et social. A la tête du groupe, le gouverneur est le représentant personnel du souverain et les autres membres gravitent autour de lui : officiers et soldats de la garnison, marchands civils, évangélistes, instituteurs et leurs familles.

Parce que les Merina essaient d'instaurer une politique de dialogue, les gouverneurs nommés à Majunga entre 1862 et 1881 sont surtout choisis pour leurs qualités humaines. Durant cette période, la politique de conciliation adoptée par le gouvernement central est poussée à un point tel que les gouverneurs peuvent rarement faire preuve de dynamisme et d'initiative. Leurs responsabilités sont pourtant lourdes et nombreuses ; ils cumulent les fonctions d'administrateur, de juge, de chef de l'armée et de la diplomatie, de directeur des douanes, de gérant, d'homme d'affaires, et parfois de pasteur comme Andrianaivoralovona.

A leur actif, il faut remarquer que ces gouverneurs font l'objet de jugements élogieux de la part de leurs administrés qui apprécient leur bonne administration, leur équité et leur droiture. Ces traits méritent d'être signalés, car les témoignages de l'époque sont généralement unanimes pour décrire les gouverneurs comme des êtres durs, peu scrupuleux et âpres au gain.

L'âpreté au gain s'explique d'ailleurs en partie lorsque l'on sait que chacun doit pourvoir à ses propres besoins, puisque le principe du salariat n'existe que pour les instituteurs. Le gouverneur et les officiers de la garnison sont donc appelés à faire fructifier la part qui leur revient sur les taxes douanières.

Comme l'économie est soumise au strict contrôle de Merina, les activités personnelles du gouverneur et de ses subordonnés ne sont que des activités complémentaires. Ils sont surtout les agents économiques du gouvernement central et les intermédiaires des grands d'Antananarivo qui leur confient des capitaux. La nomination d'Andrianatoro en 1862 n'est pas l'effet du hasard ; il est alors le représentant le plus influent du puissant clan des Andriamasinalavona (13). A partir de 1864, année de la montée au pouvoir du premier ministre Rainilaiarivony, l'emprise économique du clan des Andafiavaratra (14) ne cesse de se développer et de s'étendre. La nomination de Ramasy, aide de camp du premier ministre, et la longue durée de son gouvernement soulignent cette emprise.

La politique plus mercantile que guerrière des Merina dans le nord-ouest explique aussi le faible intérêt accordé à l'armée et l'insignifiance de son effectif, composé uniquement d'individus originaires de l'Imerina : 1875 : 208 ; 1876 : 203 ; 1877 : 183 ; 1878 : 173 ; 1879 : 169 ; 1880 : 152 ; 1881 : 147.

Cette armée, dont la lente diminution s'explique par l'importance du nombre des décès dus à la fièvre et aux épidémies, et le non-remplacement des morts, est pourtant le seul rempart des Merina en cas de nécessité.

Dans le domaine social, les tentatives de rénovation de la société par l'introduction des valeurs de l'Occident comme le christianisme (le protestantisme est religion d'Etat depuis 1869), et l'enseignement n'ont pas donné les résultats escomptés malgré l'importance des moyens déployés. La religion musulmane, d'implantation plus ancienne, est la principale responsable, mais aussi l'attitude des Merina souvent en contradiction avec les principes qu'ils veulent imposer.

(13) Descendants du roi Andriamasinalavona (1675-1710), deuxième caste en dignité dans la hiérarchie nobiliaire merina après les Zazamarolahy.

(14) Clan issu de la caste roturière des Tsimiamboholahy dont la puissance politique et économique remonte à Ranavalona I^{re}.



Ruines voisines d'Antsoheribory.

les étrangers

La création par le roi Radama II de la Compagnie de Madagascar foncière industrielle et commerciale en 1862 avait laissé entrevoir aux Européens, particulièrement aux Français, la possibilité de venir commercer à Madagascar. Mais la dénonciation de la charte dès 1863 va freiner l'activité commerciale des étrangers jusqu'à la signature de traités d'amitié et de commerce avec la Grande-Bretagne, la France et les Etats-Unis d'Amérique à partir de 1865. Malgré ces accords, les Européens et les Américains ne commercent vraiment avec Majunga qu'à partir de 1872. Ces difficultés n'empêchent pas les étrangers résidant déjà à Madagascar de s'occuper des transactions commerciales, comme l'Américain William V. Marks.

Arrivé à Madagascar sous le règne de Ranavalona I^{re}, l'Américain Marks est une personnalité connue à Majunga, où il meurt en 1869. Agent commercial des négociants et armateurs de Boston et de Salem, il travaille en étroite collaboration avec son homologue de Zanzibar. Il jouit pendant une partie du règne de Ranavalona

II d'un préjugé favorable qui lui permet de détenir le monopole du commerce.

Radama II qui le tient en haute estime nomme Marks juge des étrangers en 1862 et ministre des étrangers d'outre-mer en 1863. Les Arabes et les Indiens qui traitent à Majunga sont beaucoup moins ses rivaux que ses agents. En sa qualité d'agent commercial, Marks prête aussi de l'argent à de nombreux commerçants contre lesquels il doit porter plainte. Ses débiteurs sont nombreux : l'Indien Sakadamo lui doit 1 398 piastres à la suite d'un accord datant de 1855 ; l'Indien Barahimo 800 piastres empruntées à Bombay le 3 novembre 1845 devant le capitaine Perkins. Le Silamo Mose Hamady lui emprunte 700 piastres le 20 juillet 1852. L'Indien Sarafaly lui doit encore 430 piastres sur les 930 empruntées le 10 février 1848. Le volume global des sommes prêtées permet de se rendre compte de l'importance des capitaux dont dispose M. Marks.

En 1873, des étrangers européens obtiennent l'autorisation de s'établir pendant 35 ans à Majunga pour traiter et vendre des peaux. Un Français M. Moro ob-

tient aussi l'autorisation de commercer à Majunga où il envoie son représentant de commerce en la personne du Betsimisaraka Kalozavavy.

En 1874, la Compagnie indienne de navigation à vapeur (British India Steam Navigation Company) essaie de créer une entreprise pour augmenter le trafic de Majunga en le rattachant à leurs autres lignes de Zanzibar à Aden.

les esclaves

L'esclavage est généralement défini comme «l'établissement d'un droit qui rend un homme tellement propre à un autre homme qu'il est le maître absolu de sa vie et de ses biens». Cette institution, fortement ancrée dans les mœurs du nord-ouest de Madagascar, est unanimement admise parce que le système féodal qui prévaut à l'époque, les incessantes luttes tribales, la facilité des échanges avec l'Afrique, et l'esprit paternaliste des Malgaches et des étrangers qui suivent la loi du pays en expliquent la survivance sinon la nécessité.

Bien que les esclaves jouissent parfois d'une tranquillité parfaite, leur sort n'a rien d'enviable, puisqu'ils sont réduits au rang d'objets et d'instruments de travail et sont échangés ou vendus comme de simples marchandises. Malgré l'interdiction de la traite des esclaves signée en 1817 entre Radama I^{er} et Sir Farquhar, le marché est très actif parce qu'il s'agit d'un commerce lucratif. «Pour venir de la Côte d'Afrique à Madagascar, les boutres mettent ordinairement 8 jours ; quand les circonstances les favorisent, 4 ou 5 jours sont suffisants. Les boutres destinés à ce commerce n'en font aucun autre ; ils sont montés en général par 12 ou 14 hommes armés.

Les petits boutres peuvent contenir 100 esclaves ; les autres 150, 180 et même 200. Les capitalistes ou armateurs sont pour la plupart des Indiens et les patrons des Arabes. Les boutres n'ont pas de pont ; les esclaves sont

entassés les uns sur les autres sans être amarrés. Lorsqu'ils sont arrivés à destination, on les débarque, on leur donne des vivres, puis on coule le boudre pour le purifier.» (15) Si un croiseur anglais survient, on les lance par-dessus bord.

En dépit de toutes les précautions, les trafiquants sont parfois surpris. En 1869, deux boutres arabes venant du Mozambique sont arraisonnés. Les esclaves transportés sont dans un grand état de faiblesse : 15 meurent au cours du dénombrement les 179 survivants sont très faibles. Les trafiquants sont mis aux fers et leur sort n'est pas clairement réglé dix mois après leur arrestation.

Pour mettre un terme, ou tout au moins un frein, à la pratique de la traite, le seul remède vraiment efficace est l'abolition de l'esclavage. Après bien des hésitations, la décision du gouvernement fait l'effet d'une bombe à Majunga et les propriétaires sont atterrés, mais ils se soumettent, car la force n'est pas de leur côté. L'affranchissement revêt une importance capitale dans la mesure où c'est le premier pas vers une certaine reconnaissance du droit de l'individu.

Devenus citoyens libres, les Mozambiques forment rapidement un groupe homogène, mais ils n'ont aucun poids dans la société de leur temps.

Tous les groupes sociaux jouent un rôle économique plus ou moins important, mais, comme le système est conçu au profit d'une minorité, les uns jouent le rôle d'intermédiaires, parfois de bénéficiaires, et les autres de victimes.

production - commerce

Le Boina est avant tout une région d'économie pastorale et l'élevage des bovins occupe une place considérable. Par contre, les cultures vivrières comme le manioc et la patate douce sont négligeables et servent exclusivement à la consommation locale. Le riz n'est pas cultivé dans les environs trop marécageux de Majunga, mais il est cultivé par-

tout ailleurs, et notamment dans la vallée de la Betsiboka. La population de Majunga est approvisionnée par les boutres des Silamo, mais cet approvisionnement ne va pas sans difficulté, car les Silamo stockent le riz en magasin et le revendent plus cher au moment de la soudure.

S'il est exagéré de parler d'une ébauche d'industrie, il y a tout de même des activités de transformation. L'une des plus importantes est la fabrication du rhum à partir de la canne à sucre. Il s'obtient «en distillant le jus de la canne à sucre avec des **fangarinana**, moulins indigènes fermés au moyen d'un gros tronc d'arbre aplati dans son premier tiers où ont été pratiquées deux rigoles. Les deux autres tiers sont creusés en forme d'outre. Mettant la canne sur la partie plate, on l'écrase à l'aide d'un autre tronc d'arbre arrondi : le jus s'écoule par les rigoles dans l'auge où on le recueille pour le faire fermenter et distiller.» (16) Malgré les mises en garde et les lois en vigueur, tout le monde en consomme, et le Révérend Pickersgill de la L.M.S. (17) en rend compte au premier ministre : « Le Boina, déclare-t-il en 1877, est presque en ruine si on ne le sauve pas du rhum. Cependant, ce ne sont pas seulement les Sakalava qui boivent du rhum, mais l'armée, les prédicateurs, les instituteurs, les **mpitandrina** (18), les **mpandray** (19), les officiers et même certains commandants de fort. »

Fabriqué un peu partout, le rhum est apprécié par toutes les catégories, et son abus pose des problèmes dans tous les domaines.

Outre la fabrication du rhum et les activités artisanales, d'autres activités de transformation sont réalisées à Majunga. En 1862, l'Américain Marks obtient de Radama II l'autorisation de fabriquer du tabac à chiquer pour le compte de Madagascar. En 1873, un Américain demande à Rana-

valona II l'autorisation de monter un moulin pour moudre la canne à sucre. En 1876, un Anglais demande également l'autorisation de fabriquer du pain.

D'aucuns pensent même que les potentialités économiques de la région sont loin d'être exploitées au maximum. Le Révérend Pickersgill, vice-consul en 1874, pense que le Boina pourrait devenir une grande route commerciale et un grenier à riz pour le pays. Rainandriampandry est convaincu que les plantes propres aux régions tropicales peuvent y être cultivées. Il pense aussi en 1874 que le Boina renferme probablement du pétrole et du charbon.

Bien que Majunga soit un port à vocation commerciale, le commerce avec les villes de garnison est négligeable à cause du manque de moyens financiers des populations locales ; celui avec la capitale d'Antananarivo est également peu important et se fait presque exclusivement dans le sens Majunga-Antananarivo. Il est destiné à satisfaire les besoins et les caprices des grandes familles, à l'exception du bétail dont de nombreuses têtes sont envoyées régulièrement en Imerina.

Le commerce avec l'extérieur est animé et Majunga est une place d'échanges et un centre de transit. Au désavantage des Merina, il faut d'abord noter que la monarchie ne possède pas de navires de commerce, bien que le premier ministre ait eu l'idée de doter Madagascar d'une marine marchande. Le commerce d'importation et d'exportation fournit cependant des recettes grâce aux taxes douanières. «Jusqu'en 1842, les navires étrangers (payaient) à Majunga 5 % à l'entrée et 5 % à la sortie des marchandises plus un droit d'ancrage de 15 piastres. A partir de cette époque, d'après un nouvel ordre de Ranavalona I^{re}, les marchandises ont été taxées 10 % tant pour l'importation que l'exportation, y compris le numéraire (mais) le droit d'ancrage est resté le même.» (20) Après les accords conclus avec les puissances eu-

(16) GRANDIDIER. Ouv. cité.

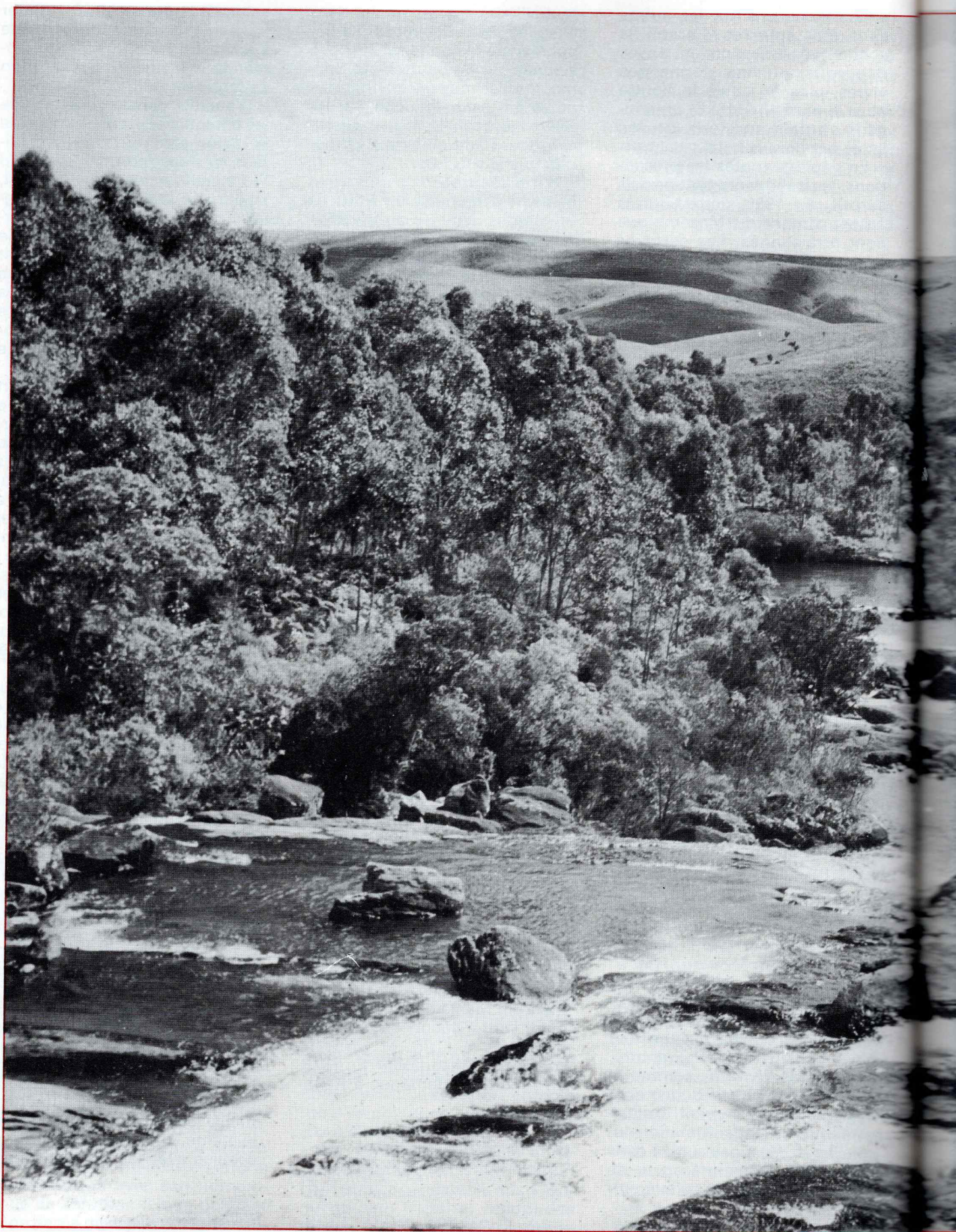
(17) London Missionary Society.

(18) Les pasteurs qui s'occupent généralement d'une communauté restreinte.

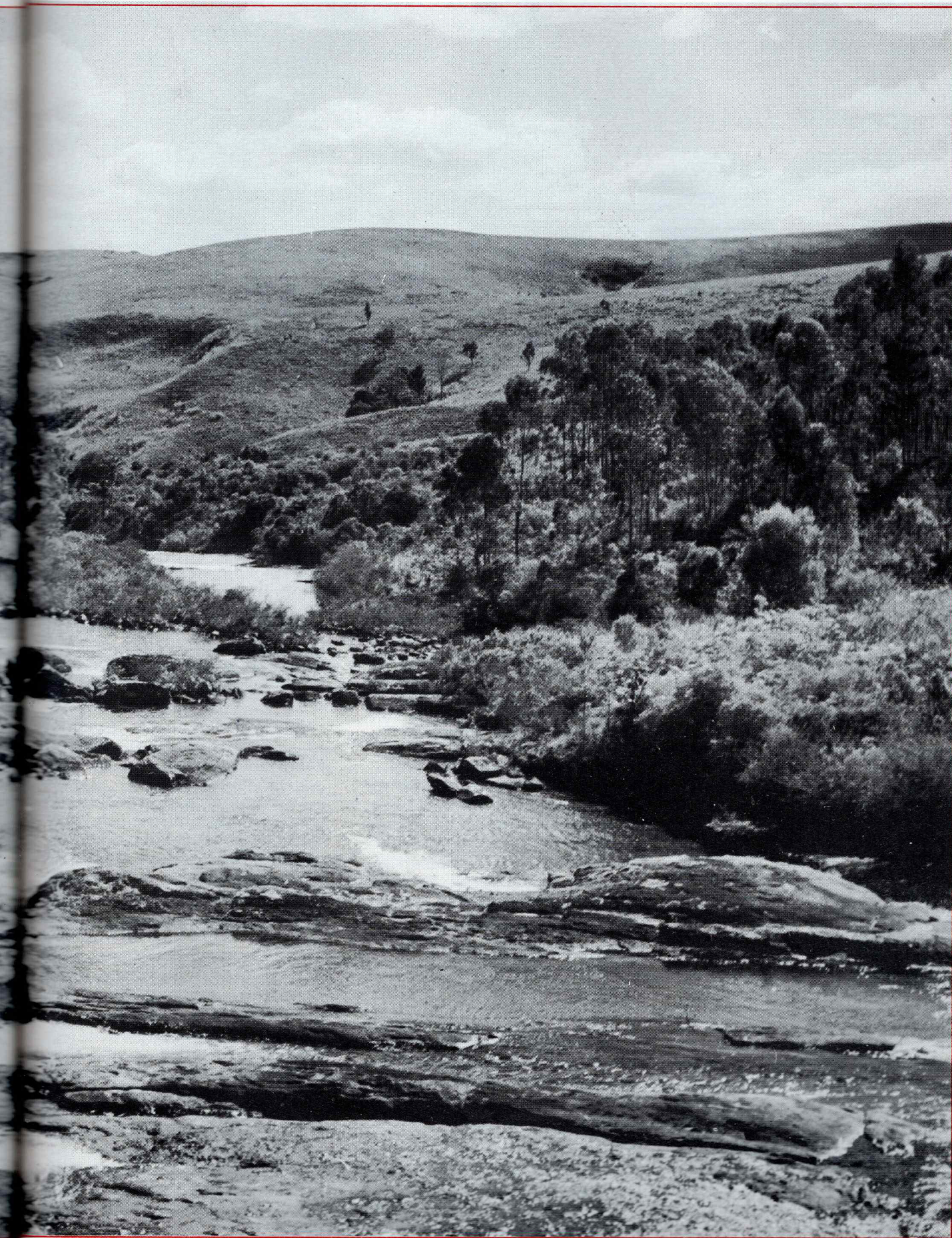
(19) Ceux qui communient.

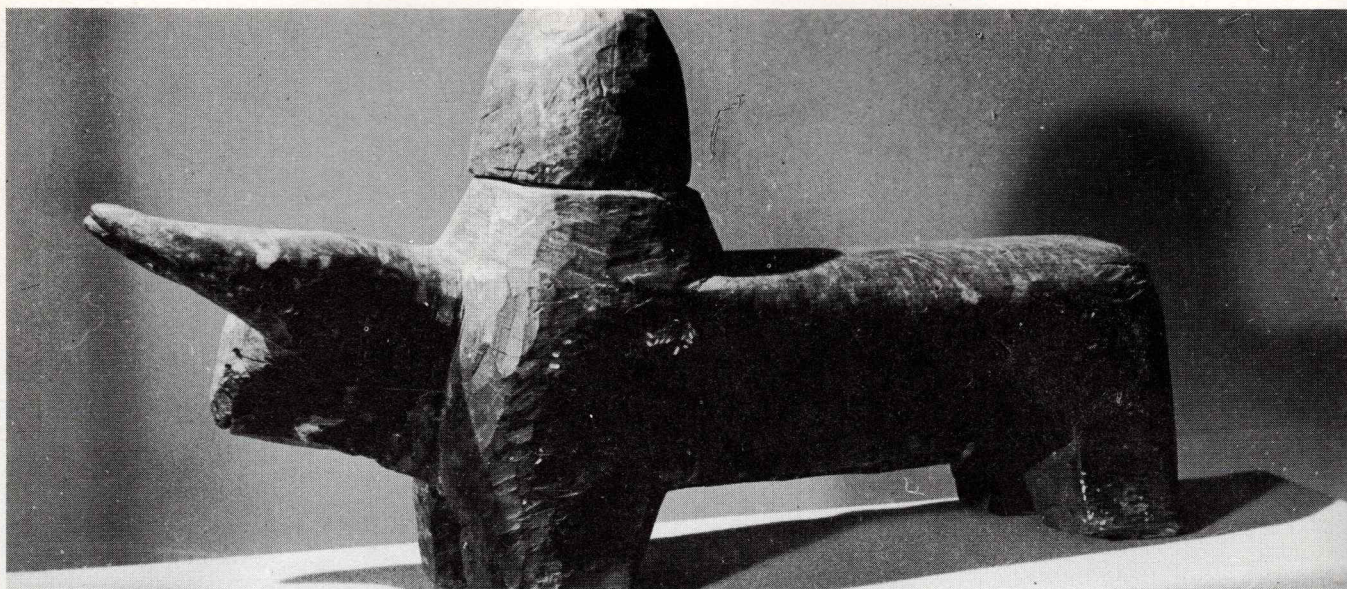
(20) GUILLAIN. Ouv. cité.

(15) MARTINEAU (A.), op. cité.



Rivière sur la route de Majunga : l'Ikona.





ropéennes et américaines, les navires qui n'effectuent ni chargement ni déchargement sont affranchis de tout droit de navigation.

Les numéraires acceptés sont alors les piastres françaises, espagnoles et mexicaines. La petite roupie d'argent de l'Île Maurice n'est pas acceptée ; théoriquement 2 roupies valent une piastre, mais au poids 2 roupies valent 7 sikajy (21).

importations

La variété des objets importés témoigne des besoins et des goûts de l'époque.

• Les tissus

Les tissus font l'objet d'un trafic important. Tous les boutres et navires qui accostent à Majunga comptent de nombreux lots dans leurs cargaisons. Importées d'Amérique, surtout de Boston, de Grande-Bretagne, de l'Inde et des pays arabes, les étoffes, dont on dénombre des milliers de pièces par an, offrent une grande variété de choix et représentent plus de la moitié des importations. Les cotonnades importées en pièces de 27 à 30 mètres sont les épaisses ou **soga manakalahy**, cotonnades imprimées comme le **tsimilanjavatsy** ou le **sikimbalibe** indiennes rayées ou à carreaux de diverses couleurs.

(21) Une piastre vaut 8 sikajy et 72 erinambatry.

En raison des traditions islamiques, les tissus arabes jouissent d'une grande faveur. Par contre, les tissus de luxe, particulièrement les soieries de l'Inde, sont destinées à une clientèle restreinte.

• La vaisselle

Importée d'Europe, surtout d'Allemagne, la vaisselle représente à peu près le quart des importations et présente un grand choix : marmites, soupières, cafetières, assiettes en faïence ou en émail, verres, gobelets, cuillères, fourchettes, couteaux.

• La verroterie

La verroterie importée de France, de Grande-Bretagne, d'Autriche représente un volume important et témoigne du souci de coquetterie de la population : fausses perles, perles de verre blanches, bleues, noires, rouges, vertes, couleur safran...

• Les produits de beauté

Comme Majunga est une porte ouverte, c'est par son intermédiaire que les produits d'Orient arrivent à Madagascar : huiles parfumées, huiles de santal, parfums variés, crèmes en pot, savons de toilettes. Ces produits de luxe sont destinés essentiellement à la haute société.

• Les produits divers

Les commerçants importent aussi des miroirs recherchés par les Indiens, des instruments de musique, des bijoux, tels les ba-

gues en cuivre ou en fer blanc, les «mokakasy» petites boîtes en forme de bonbonnières, séparées en deux pièces et importées par les Arabes.

Les produits de consommation représentent une part des importations : des boîtes de gâteaux, de biscuits, des bouteilles de pipermin, du rhum et du sucre de l'Île Maurice, de la farine de Bombay, des dattes, épices, beurre de chamelle de Zanzibar, des bidons de pétrole et des allumettes.

exportations

Le commerce d'exportation connaît un dynamisme certain à cause de la variété des produits offerts qui intéresse les Africains, les Européens, les Américains, les Indiens et les Arabes.

• Les bœufs et les produits dérivés

Les bœufs sur pied font l'objet d'un commerce actif sur le plan local et régional, mais négligeable sur le plan international. En vertu d'accord signés avec les étrangers, le bœuf ne doit pas être vendu moins de 15 piastres, plus une taxe de 3 piastres par bœuf embarqué. Comme les prix sont élevés, les étrangers préfèrent se ravitailler dans les régions qui échappent au contrôle des Merina. Ces bœufs sont destinés à l'Île Maurice et à la Réunion.

Si le commerce des bœufs vivants est insignifiant, celui des peaux est en pleine expansion. Les peaux sont très recherchées et les souverains demandent toujours aux autorités de Majunga de récupérer les peaux des bœufs tués en leur honneur pour les vendre. Elles subissent une préparation plus ou moins grossière avant leur mise en vente. 7 884 peaux sont vendues en 1867 contre 145 190 en 1881 ; leurs prix ne sont pas uniformes. En 1868, la reine Rasoherina vend 120 peaux pour une somme de 90 piastres ; en 1872, la reine Ranavalona II en vend 219 pour 280-3 piastres. Les peaux sont exportées vers l'Europe et les États-Unis. En 1872, à Londres la peau est vendue 4 à 4,5 shillings la pièce.

La viande séchée est destinée à ravitailler la côte orientale d'Afrique. Les cornes de bœufs intéressent les acheteurs indiens, tandis que la graisse fait l'objet d'un trafic important, puisqu'elle intéresse tous les pays qui commercent avec Madagascar : 10,558 tonnes en 1875 ; 19,880 tonnes en 1880 ; 39,413 tonnes en 1881.

Le prix de la tonne varie entre 120 et 152 piastres. A Londres les 50 kilogrammes sont vendus 11,5 à 12 shillings en 1872.

• Le riz

«Marovoay est un peu le centre de cette production, et chaque année, au moment de la récolte, on y achète beaucoup de riz non décortiqué. En cet état, ce produit se conserve bien et peut supporter de grands voyages ; on en amène de grandes quantités à Majunga et de là, on envoie ce riz aux Comores, à Mayotte, sur les côtes d'Afrique.» (22)

Ce volume exporté est important, mais les quantités varient à cause de l'insuffisance de l'approvisionnement. C'est en 1869 qu'il atteint son poids le plus important : 659,64 tonnes dont 8,1 tonnes de riz décortiqué. Le poids le plus faible se situe en 1881 à cause d'une pénurie due aux sauterelles : 85,6 tonnes

dont 10,1 tonnes de riz décortiqué.

En 1869, la tonne de paddy coûte 17,5 piastres.

• Le caoutchouc

Le caoutchouc ne commence à faire l'objet d'un trafic régulier qu'à partir de 1873. Les quantités exportées vont régulièrement en s'accroissant ; si elle est de 1,598 tonnes en 1874, elle atteint 8,317 tonnes en 1878 et plus de 20 tonnes en 1881. Le prix de la tonne s'échelonne entre 220 et 240 piastres.

• La cire

Ce produit a toujours intéressé les étrangers bien avant l'arrivée des Merina dans le Boina. L'intérêt n'a pas fléchi et la cire fait l'objet d'un commerce régulier. L'exportation la plus faible se situe en 1877 et s'élève à 1,943 tonnes. L'exportation la plus importante a lieu en 1875 et porte sur 14,493 tonnes. Le prix de la tonne est d'environ 400 piastres. Très recherchée par les pays européens, la cire est vendue 40 shillings les 100 livres, à Londres, en 1872.

• Les autres produits de consommation

Le jus de canne à sucre intéresse les Indiens, mais la quantité exportée demeure faible. Grâce à ses marais salants, Majunga vend du sel aux étrangers : pour 125 piastres en 1878 et pour 1 778 piastres en 1881. Les noix de coco sont exportées régulièrement, mais le trafic porte sur de faibles quantités.

• Les produits d'artisanat

L'artisanat offre aux acheteurs une variété de choix : vêtements en raphia, sacs vides, nattes, cruches en terre, coffres et malles en bois.

Il faut remarquer que les produits locaux sont meilleur marché que les produits importés. Une tonne de riz décortiqué est vendue 36 piastres, tandis que deux sacs de sucre importé valent 120 piastres. Ces produits sont non seulement bon marché, mais ils ne subissent pas de hausse spectaculaire. Cette stabilité des prix ne peut s'expliquer

que par la stabilité intérieure et des relations avec l'étranger, et la faible répercussion en profondeur des heurts diplomatiques qui éclatent.

En dépit de son éloignement de l'Imerina, la place qu'occupe Majunga dans l'ensemble du royaume est primordiale. La variété de ses produits, l'intensité de ses échanges commerciaux et le caractère substantiel de ses recettes en nature et en espèces font de la région un des piliers du gouvernement central, bien que son poids économique soit moins important que celui de la côte orientale.

Par ailleurs, la situation de port de Majunga est avantageuse à plus d'un titre. Si elle facilite les contacts directs avec les commerçants étrangers sans l'intervention d'intermédiaires, elle permet aussi de disposer en permanence d'une porte ouverte sur une région peu connue et aussi sur l'extérieur.

Ces avantages ne doivent cependant pas faire perdre de vue les difficultés inhérentes à toute organisation économique et politique. Ces difficultés sont d'abord d'ordre économique et elles tiennent aussi bien à l'économie elle-même qu'aux rapports régissant les groupes sociaux (23). Elles sont aussi d'ordre politique : sur le plan interne, le nord-ouest est une province trop différente de l'Imerina et pratiquement inassimilable, car les traditions de la région y sont fortement marquées par l'Islam, tandis que celles de l'Imerina sont influencées par les valeurs de l'Occident. Sur le plan international, la prospérité économique de Majunga, que d'aucuns jugent étonnante, ne peut laisser indifférent l'impérialisme naissant des puissances européennes.

Micheline Rasoamiamanana

(23) Les taxes douanières sont les seules recettes sûres du gouvernement central. Elles ont toujours été perçues sauf pendant le bref règne de Radama II. Néanmoins, comme le principe du salariat n'existe pas, les différentes autorités touchent une part sur les taxes en espèces et en nature perçues par les autorités locales.

(22) CATAT (Dr L.), *Voyage à Madagascar 1889-1890*, Paris, 1895.